# Check-list X-60

La préparation des élections sociales débute 60 jours avant le jour X (donc à X-60). Pendant cette période, des éléments importants concernant le déroulement de la procédure sont fixés. La check-list vous permet de vérifier si votre employeur donne correctement toutes les informations.

Attention : si un comité PP et un conseil d'entreprise doivent être créés dans votre entreprise, votre employeur doit démarrer 2 procédures distinctes. Dans les deux cas, il doit donner les informations nécessaires.

## Quelles informations doit-on trouver dans le message de X-60?

### ☐ La description de l'unité technique d'exploitation (UTE)

- C'est le niveau dans lequel des élections sont organisées pour le Comité PP et pour le CE. Il peut s'agir d'un niveau différent pour le Comité PP et pour le CE.
- Ne vous laissez pas surprendre : la description de l'UTE détermine la forme que prendra la concertation sociale dans votre entreprise pour les 4 années à venir. Il est donc important d'y être attentif.
- Veillez également à vérifier s'il y a des changements par rapport aux élections précédentes

### ☐ Le nombre de travailleurs par catégorie

- **Ouvriers et employés :** répartition conformément à la déclaration à l'ONSS.
- **Jeunes :** tous les travailleurs qui n'auront pas 25 ans le jour des élections

### ☐ Les fonctions du personnel de direction

- Il s'agit uniquement des fonctions qui se situent dans les deux couches supérieures de l'organigramme de votre entreprise.
- Les personnes qui exercent ces fonctions sont les personnes qui, pour les employeurs, peuvent siéger au Comité PP et/ou au CE.
- Ces personnes doivent avoir une compétence de décision.
- Les noms sont donnés pour information.

### ☐ Les fonctions de cadres

- Uniquement lorsque des élections sont organisées pour le CE et lorsque l'entreprise occupe au moins 100 travailleurs et 30 employés.
- Seuls les employés peuvent être cadres.
- Vérifiez que l'employeur n'a pas mentionné un nombre trop important de cadres.
- Les noms sont donnés pour information.

### ☐ La date du jour X

### ☐ La date des élections (jour Y)

- Est définitivement fixée le jour X par le Comité PP/le CE
- Vérifiez qu'il n'y a pas trop d'absents pour cause de vacances, horaires à temps partiel, ...

Si vous avez des doutes ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter votre permanent! Vous trouverez également de nombreuses informations dans la brochure de la CSC consacrée à la législation sur les élections sociales.